

Le racket de l'ICANN sur les nouveaux domaines

L'ICANN (

Internet Corporation for Assigns Names and Numbers) est en charge des domaines Internet, qu'ils soient transversaux et génériques, comme les .com, .gouv ou .net, ou politiquement localisés, comme .fr pour la France ou .de pour l'Allemagne. Hébergé aux Etats-Unis et en grande partie contrôlé par l'administration américaine, l'ICANN est une organisation lourde et lente, que d'aucuns aimeraient d'ailleurs voir placer sous l'autorité de l'ONU. Mais comme toute organisation, le fonctionnement de l'ICANN a un coût, qui paraît exponentiellement lié à sa lenteur à traiter les dossiers, qu'il s'agisse d'affecter la gestion d'un domaine à une société (VeriSign sur les .com ou .net par exemple), ou d'agréer de nouveaux domaines, comme .eu pour l'Europe, .asia pour l'Asie, ou .xxx pour ce que vous savez ! Afin de couvrir ses frais, le Strategic Plan de l'ICANN – qui vient seulement d'être rendu public ! ? prévoit de demander aux registrars (organismes agréés pour enregistrer les demandes d'adresses Internet ; nom associé à un domaine) de verser une 'charge de transaction' de 0,25 cents par domaine acheté ou modifié. Les registrars de codes de pays, comme l'AFNIC pour le .fr, bénéficieraient d'un traitement privilégié, à 20 cents par domaine acheté ou modifié. Pour corser la chose, l'ICANN profiterait des négociations autour du renouvellement de la gestion de certaines extensions pour revoir son projet à la hausse. C'est VeriSign qui est directement visé avec le renouvellement de son agrément pour la gestion du .net. Avec une négociation à 75 cents par domaine .net acheté ou modifié. Cette négociation en elle-même est déjà scandaleuse ! Dans un passé proche, VeriSign, en détournant les requêtes d'URL inactives des internautes vers ses services, a soulevé l'opprobre de la communauté Internet. Alors, se retrouver dans une configuration de négociation sur le modèle du *'tu me donnes plus et je renouvelle le contrat pour 6 ans'* ne devrait pas satisfaire la communauté qui aspire à un changement ! Avec ce type de négociation, la participation aux frais, qui s'assimile plutôt à une taxe de l'ICANN, prend des allures de racket ! Que dire alors des 2 dollars de taxe à l'achat ou au renouvellement qui accompagnent la sortie (enfin !) de deux nouveaux domaines, .job et .travel ? Les sociétés qui sont derrière la demande de ces noms de domaines agissent comme si elles avaient donné leur accord pour cette taxe. Ont-elles d'ailleurs donné leur accord, et n'ont-elles pas fait l'objet de pressions pour accepter la 'taxe'. En revanche, la pression porte désormais sur les organisations supports des domaines en cours de négociation, et qui se retrouvent aujourd'hui dans une position pour la moins délicates, avec une marge de manœuvre réduite ! .asia a fait l'objet de deux réunions de l'ICANN, ainsi que .cat. Les entreprises support du controversé .mobi semblent en désaccord avec l'ICANN. .post et .xxx pourraient sortir prochainement du lot, .tel semble présenter des difficultés d'autorités représentatives. Enfin .mail est au point mort.